

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.08.2022	10h20	22.198	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe VertPOP**

**Titre : Pour la mise en place rapide de mesures efficaces de lutte contre l'épidémie de variole du singe au niveau national**

**Contenu :**

Si le nombre de personnes qui ont contracté la variole du singe en Suisse augmente de manière inquiétante, aucun dispositif de lutte efficace et proportionnel à cet enjeu de santé publique n'a pourtant été mis en place. Nous demandons au canton de Neuchâtel d'interpeller les autorités fédérales et de faire pression afin que soient mises en place des mesures pour :

- mettre en œuvre une politique de dépistage accessible, gratuite et non stigmatisante ;
- coordonner rapidement une campagne de vaccination efficace, gratuite et non stigmatisante ;
- améliorer l'accès aux traitements existants par des autorisations officielles déchargeant les médecins de cette responsabilité ;
- repenser le monitoring épidémiologique afin qu'il soit complet et transparent ;
- garantir que la communication au sujet de la variole du singe ne soit ni discriminante ni stigmatisante envers les groupes à risque.

**Motivation :**

La situation sur le plan sanitaire en lien avec la variole du singe se dégrade en Suisse, avec une augmentation exponentielle des cas sur les dernières semaines. Et cela ne va pas s'améliorer en l'absence d'une véritable politique sanitaire sur la question. Cette maladie, le plus souvent bénigne, entraîne néanmoins parfois de fortes souffrances (allant jusqu'à nécessiter une hospitalisation sous morphine) et des conséquences dramatiques (cicatrices sur le visage pouvant conduire à la défiguration, autres conséquences à long terme encore inconnues) pour les personnes atteintes. Les « solutions » actuelles (isolement sans traitement, pendant plusieurs semaines) exposent les personnes à des conséquences psychologiques (isolement), sociales (coming out forcés) et professionnelles parfois graves. L'inaction des autorités est inadmissible, d'une part car elle minimise les conséquences de cette maladie sur les victimes et les enjeux de santé publique qu'elle représente, d'autre part car elle favorise une vision stigmatisante de cette maladie et de certains groupes à risque (LGBTIQ+, travailleur-euse-s du sexe), alors que toute personne ayant une vie sociale, affective et/ou sexuelle active est une potentielle victime de la maladie.

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Émile Blant

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :